

L'**Association Sportive** du collège permet de pratiquer toutes sortes d'activités sportives tout au long de l'année scolaire, en loisirs ou en compétition.

Elle est **ouverte à tous** les élèves de l'établissement et peut se pratiquer de façon ponctuelle.

Elle est **gratuite** et **encadrée par 4 enseignants d'EPS** (Mme FRANÇOIS, Mme CHAVENT, M. CERQUEIRA, M. LETENDRE).

Les compétitions sont organisées par l'**UGSEL** (Union Générale du Sport de l'Enseignement Libre) sur les 3 niveaux : Comité Isère, Territorial puis National.

### **Les activités à St Michel**

1<sup>ère</sup> Période (selon les inscriptions...) :

- ✓ Sports collectifs (Tri-Sport, Futsal ou Football, Handball, Basket-Ball...),
- ✓ Cross country,
- ✓ Formation d'arbitres en sports collectifs.

2<sup>ème</sup> Période (selon les inscriptions...) :

- ✓ Badminton, Tennis de table
- ✓ Athlétisme en salle,
- ✓ VTT,
- ✓ Sports collectifs (si équipes qualifiées pour les phases territoriales),

3<sup>ème</sup> Période :

- ✓ Athlétisme en plein air,
- ✓ VTT,
- ✓ Sports collectifs (si équipes qualifiées pour les phases nationales).



### **Quand, Où, Comment ?**

L'A.S. a lieu le **Mercredi après-midi**, à partir de 12H (horaires variables en fonction des activités et des déplacements), au collège, ou au gymnase du collège St Joseph, ou au stade Pierre Rajon, ou au city-park du quartier St Michel, ou au gymnase du lycée St Marc,.....

Pour les **compétitions**, les élèves reçoivent une **convocation** la semaine précédente.

Les **transports** se font en **car** (frais pris en charge par l'A.S. pour les phases Départementales et Territoriales).

@ contact = via messagerie école directe → **AS SAINT MICHEL**

**Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook**

**RENTREE DE L'A.S. : le MERCREDI 06/09/2023 de 12H à 14H**

➔ **entraînement sports collectifs, distribution des papiers d'inscriptions**  
(prévoir pique-nique pour ceux qui ont cours le mercredi).

Signature des parents :

